

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 83 (1956)
Heft: 1

Rubrik: Pages jurassiennes
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pages jurassiennes

Le patois dans le Jura

La « Société forestière bernoise » a tenu naguère sa réunion annuelle dans le Jura et a fait une charmante et instructive excursion dans les belles forêts communales de Bonfol et de Courchavon. Parmi les nombreux participants, on remarquait la présence du directeur bernois de l'agriculture, d'un professeur de l'Ecole polytechnique de Zurich, d'inspecteurs ou conservateurs forestiers cantonaux, fédéraux, alsaciens et allemands.

Au cours de la partie officielle, qui a eu lieu dans une chênaie, trois remarquables conférences ont été données, agrémentées par les chansons patoises de M. Julien Peter, maire de la commune ajoulotte de Bure et député au Grand Conseil bernois. Inutile de dire qu'elles furent fort goûteuses et le chanteur vivement applaudi.

* * *

M. Eugène Péquignot, docteur h. c., ancien secrétaire du Département fédéral de l'économie publique, jouit depuis quelques mois, dans le chef-lieu franc-montagnard, d'une retraite bien méritée. Il profite de ses loisirs pour honorer le patois par des allocutions en langage ancestral ou par la plume dans le journal local, *Le Franc-Montagnard*. M. Péquignot représente, on le sait, le Jura bernois au sein de la Commission philologique du « Glossaire des patois de la Suisse romande ». Il y est bien, n'est-ce pas, *the right man in the right place*.

* * *

Dans le Jura, comme ailleurs, les jeunes filles aiment à recevoir de leurs

soupirants des papillottes, dans lesquelles elles trouvent des « devises » galantes, c'est-à-dire des distiques de ce goût :

*Vous vous repentirez un jour
D'avoir repoussé mon amour.*

Depuis quelques années, ici ou là, les amoureux remplacent les deux vers imprimés par d'autres, en patois, écrits à la main. Voici une de ces rimailles :

*I ne seus p'ïn mentou ; se t'és mai
fanne ïn djoné, C'ât moi qu'i pouétchê-
râis aidé lai païte â foué.*

(Je ne suis pas un menteur ; si un jour tu es ma femme, c'est moi qui porterai toujours la pâte au four.)

J'ai pu voir ce printemps, dans la Vallée de Joux, un œuf teint donné à Pâques à une jeune fille par son « bon ami », où l'on pouvait lire ces deux vers :

*A djo, comme an lai tchaindelle,
An vûs trove aidé pus belle.*

(A la clarté du jour, comme à celle de la chandelle, on vous trouve toujours plus belle.)

Au cours de récentes vacances dans le Jura bernois, j'ai relu avec plaisir les deux légendes d'enseignes suivantes :

Aintaint boire ci qu'âtre pâit.

(Autant boire ici qu'autre part.)

*Se vûs péssès outre ci raim de pïn-fau,
Vûs n'êtes pus ïn ènoceïnt mains ïn fô.*

(Si vous n'entrez pas dans cette guinguette indiquée par un rameau de houx, vous n'êtes plus un innocent mais un fou.)

J. S.

De l'utilité du patois

L'affaire s'est passée dans la commune de Nimy, en Belgique. Le pauvre curé de cette bourgade était hanté depuis long-temps par le plus grave des soucis : comment trouver l'argent nécessaire pour réparer l'église et l'école, toutes deux en piteux état ? Il eut beau en appeler à ses ouailles, celles-ci se montrèrent dures à la détente, et les dégradations de l'église se produisaient à un rythme plus accéléré que les oboles des paroissiens.

Un jour, invité à une noce, le brave curé, entraîné par la bonne humeur générale, se mit à raconter en patois quelques savoureuses histoires. Il eut un succès tel que le maire lui proposa d'organiser une soirée payante où il raconterait des histoires du même genre, toujours en patois.

Sitôt dit, sitôt fait, et le résultat fut tel que le brave curé dut répéter sa soirée 80 fois, tant dans son village que dans

la région. Il récolta environ 50 000 francs suisses.

Comme l'appétit vient en mangeant, le curé de Nimy se mit en tête de construire une chapelle, et c'est la raison pour laquelle il fit paraître dans *La Libre Belgique*, une annonce ainsi libellée :

« Curé ayant à faire face aux frais de construction d'une école et d'une chapelle, accepte faire très amusantes conférences d'une durée de deux heures sur l'humour wallon. » Souhaitons-lui plein succès.

(*Le Jura, Porrentruy.*)

ACTUALITÉ PATOISANTE

— On annonce le décès à Valentigney, dans le vieux Pays protestant de Montbéliard, de M. Etienne Oemichen, grand patoisant franc-comtois, bien connu aussi dans nos milieux jurassiens du vieux parler. Savant illustre, l'un des inventeurs de l'hélicoptère, le défunt était professeur au Collège de France, à Paris.

In r'mède que n'sie de ran

In des nôs è Epavelès ât piaîntè â moitan di velaidge, droit d'vaint lai tiuret C'ât en çte fontainne qu'les roudges bêtes vaint boire tiaind qu'elles eurveniant di tchaimpois. Elles profitant de ci môment po s'vudie, tochu paï nécessité ; i ne crais-pe que s'en saît po le piaîji de faire è endèvaie le chire ; mains vôs s'musèz prou quée puaintou çoli bëye, chutôt en tchâtempis èt peus çoli désidiure le d'vaint l'hôtâ d'lai tiure. Po chur que c'n'ât-pe ïn bé côp d'eûye ci moncé de grôs nois totchés alentoué di bené, dâli qu'les moûetches brondenant paï detchus taint qu'ès ne sont-pe dieuchis.

Tiaind qu'le tiurie en eut prou de ci commerce, ïn djoué èl aittraipè le vâlat â mère qu'ébreuvait et y diét :

— Baptiche, écoute, i te veus dire âtche : i en aî è mon sô de ç't'oudgerie, èl ât grôs temps que tes bêtes s'conduïnt âtremen ; ravoite me voûere m'ïn pô çoli, qué borbèt qu'ès fsant cés cafoérèts !...

— Bïn d'accoûe d'aivô vos, nôte chire, tot pairie i ne srôs envoidgeaie nos vaitches de bousaie, que vlèz-vôs qu'i y fseuche ?

— Çoli ne me ravoite-pe, trove ïn moyein.

— Yèt, è vos ât bël aïjie de dire ; trove ïn moyein, trove ïn moyein, d'aiprés vos lequé ?

— Se t'épreuvôs ènne fois d'yôs pendre ïn sait dôs lai quoûe.

— Ooh ! mossieu le tiurie, i dote brâment qu'ïn sait feuche d'ïn grant s'coué po r'médiaie en ceutte souêtche d'aiffaire ; vôs voites moi è y é quarante ans qu'i n'aî iun èt peus i n'aî encoé djemaîs ran faît dedains.

Marc Voirol, Bienné.